



Engagements sur la ligne pour les épreuves ROUTE 2016 (sauf Pass'cyclisme).

Les clubs organisateurs doivent **obligatoirement** demander :

- 8 € pour les épreuves Minimes/Cadets
- 12 € pour les épreuves 17 ans et +

Le service comptabilité du Comité de Bretagne prélèvera sur le compte du club organisateur les sommes suivantes :

- 4.85 € pour les épreuves Minimes/Cadets
- 7.30 € pour les épreuves 17 ans et +

(Il restera au club : 3.15 € pour les épreuves Minimes/Cadets et 4.70 € pour les épreuves 17 ans et +)

Les coureurs n'ayant pas acquitté leur engagement sur la ligne se verront refuser le départ.

NB : La réglementation concernant les épreuves de Pass'Cyclisme reste inchangée.

